

En 1956, un concours public d'idées était ouvert pour l'aménagement du domaine de Valmont. Par la suite, d'un commun accord, le propriétaire et la Ville de Lausanne, par ses services d'urbanisme représentés par MM. Müller et Porret, il fut décidé d'entreprendre une étude définitive et plus développée pour l'aménagement de ce domaine. C'est ce projet que nous présentons ici et qui est actuellement déposé pour approbation au Conseil communal lausannois.

Caractéristique du projet

Surface de la propriété	7,54 ha.
Surface totale construite	6.010 m ² , soit le 7,09 %
Surface non construite	92,91 %

Volume construit

Bâtiments d'habitation	151.400 m ³
Garages	26.650 m ³
Ecole enfantine et primaire (4 cl.)	4.815 m ³
Restaurant - Tea-room - Piscine	1.975 m ³
Centre commercial, Snack-bar, Bureau de poste, Garage-réparations, Station-service	6.790 m ³
Volume total	191.630 m³

Nombre des logements	431
Nombre des garages	244

Surface totale habitable (appartements, donc le 60 % de la surface du terrain) 45.970 m²
 ce qui correspond à une population de 1.838 habit.
 soit une densité de 245 habit./ha.

Situation. Cette étude a pour objet l'aménagement du terrain situé sur la commune de Lausanne, au nord-est du centre de la ville, près du quartier de la Sallaz. Limité au sud par la route d'Oron, route cantonale secondaire, il est encadré à l'est et à l'ouest par deux vallons richement boisés, et se développe suivant un plateau largement ouvert sur les Alpes de Savoie et le lac. Cet ensemble jouit d'une indépendance totale, ce qui permet de lui donner un caractère propre.

Implantation. L'idée directrice de la composition a été de libérer entièrement le plateau afin de conserver la vue, et d'y créer un parc-belvédère.

Dans ce but, les architectes ont été amenés : à border le terrain dans sa partie nord par trois bâtiments hauts, orientés au sud, et ouverts complètement à la vue et au soleil ; à contourner le terrain dans la partie ouest en implantant un bâtiment à double orientation, dégagé sur le plateau, et à terminer la composition par un bâtiment en longueur situé dans la partie basse du terrain et orienté au sud-ouest. Ce bâtiment est de faible hauteur afin de laisser le plateau dégagé vers le lac.

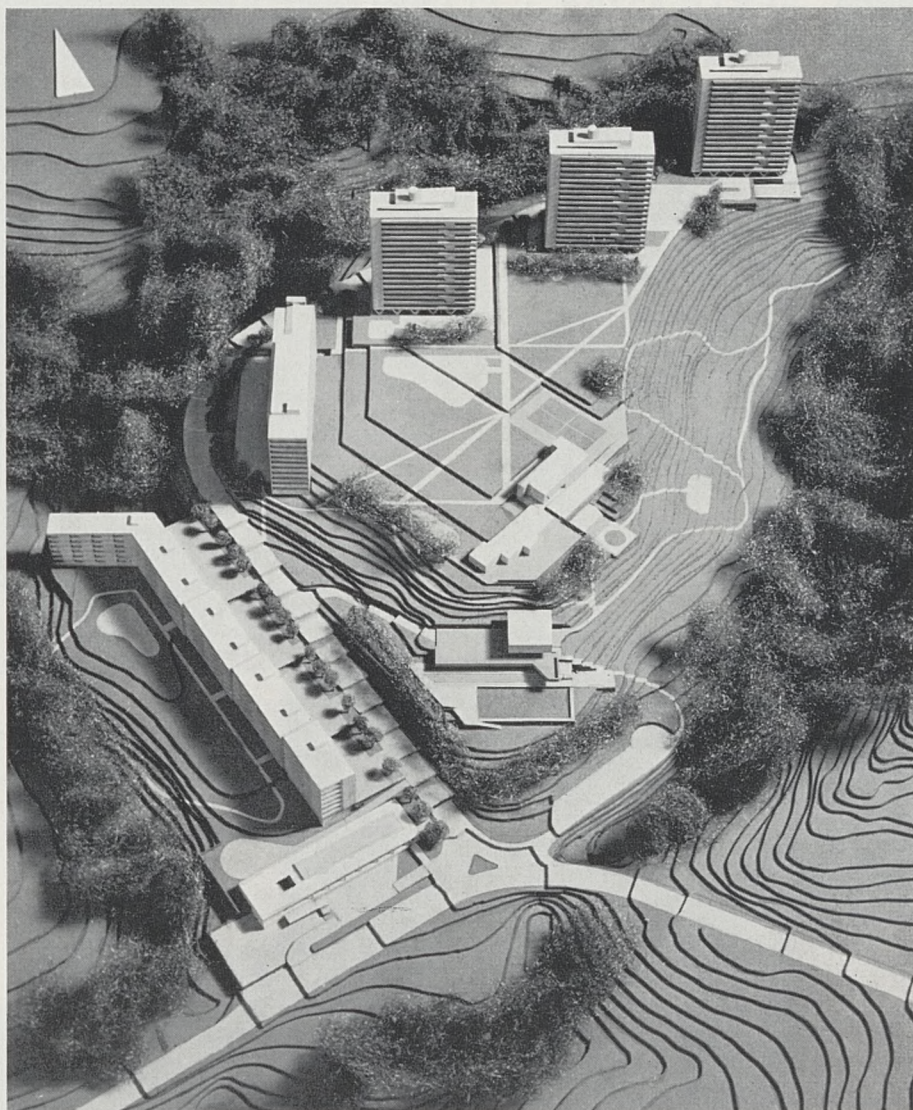
Cette étude est complétée par un petit centre commercial, à l'entrée du terrain, proche de la route cantonale, qui comportera une dizaine de magasins, un bureau de poste, un garage-réparations avec station-service et un snack-bar, par un restaurant avec piscine ainsi que par une école enfantine intégrés aux flancs du coteau.

Les architectes ont cherché, dans cette composition, à implanter les bâtiments de manière à accentuer les caractéristiques du terrain, ce qui les a amenés à des hauteurs progressives.

Circulation. L'accès principal se fait par la route d'Oron dans la partie sud du terrain, par une voie unique qui longe le vallon ouest et dessert les bâtiments par l'arrière sans jamais empiéter sur le plateau qui lui, est sillonné de chemins pour piétons qui aboutissent, par des promenades, au restaurant et jusqu'à l'école enfantine.

M. Robert Weber N. Petrovitch Niegoch

Architectes SIA - CEA dipl. EPUL
 en collaboration avec les services d'urbanisme de la Ville de Lausanne pour le plan de masse



Photos Wyden et Ruche

Ce projet nous étant parvenu trop tard, nous nous excusons de n'avoir pas pu le présenter à la suite des autres projets de jeunes architectes. (Réd.)

RECTIFICATION

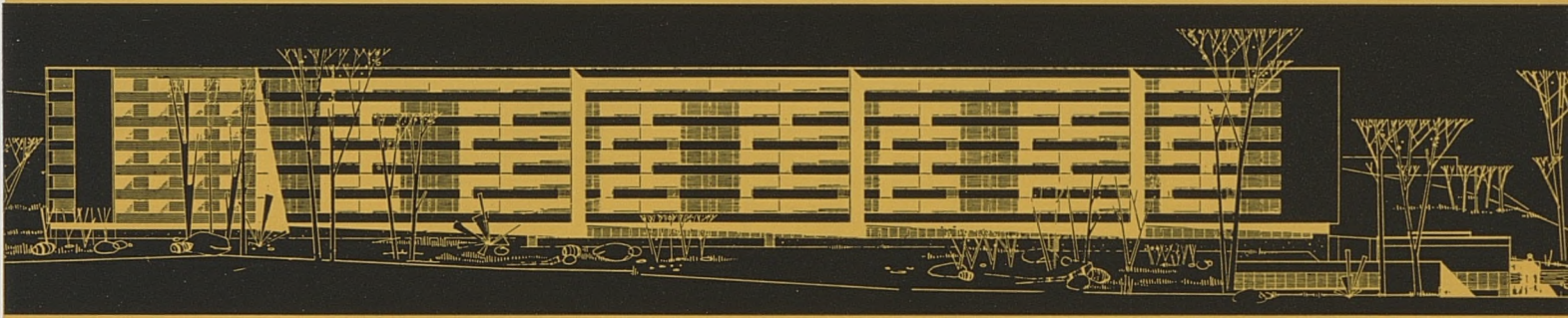
Nous publions en page 96 un reportage sur le projet d'aménagement du domaine de Valmont à Lausanne.

Une erreur s'étant glissée au cours de l'impression, nous informons nos lecteurs que ce projet a été dressé par la Direction des Travaux publics de la Ville de Lausanne :

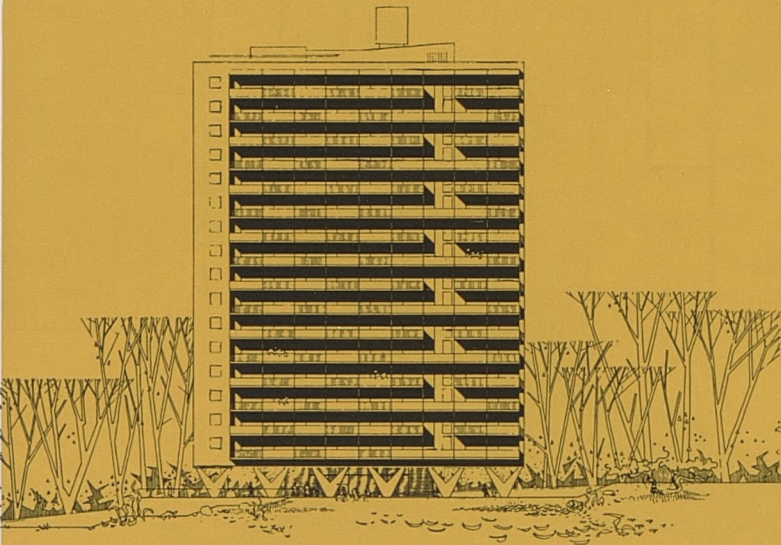
**Urbanistes: Marcel D. MUELLER, D.I.U.P., architecte S.I.A.
Etienne PORRET, architecte S.I.A.**

en collaboration avec N. Petrovitch Niegoch, architecte S.I.A., de l'Atelier d'architecture M. Robert Weber et N. Petrovitch Niegoch.

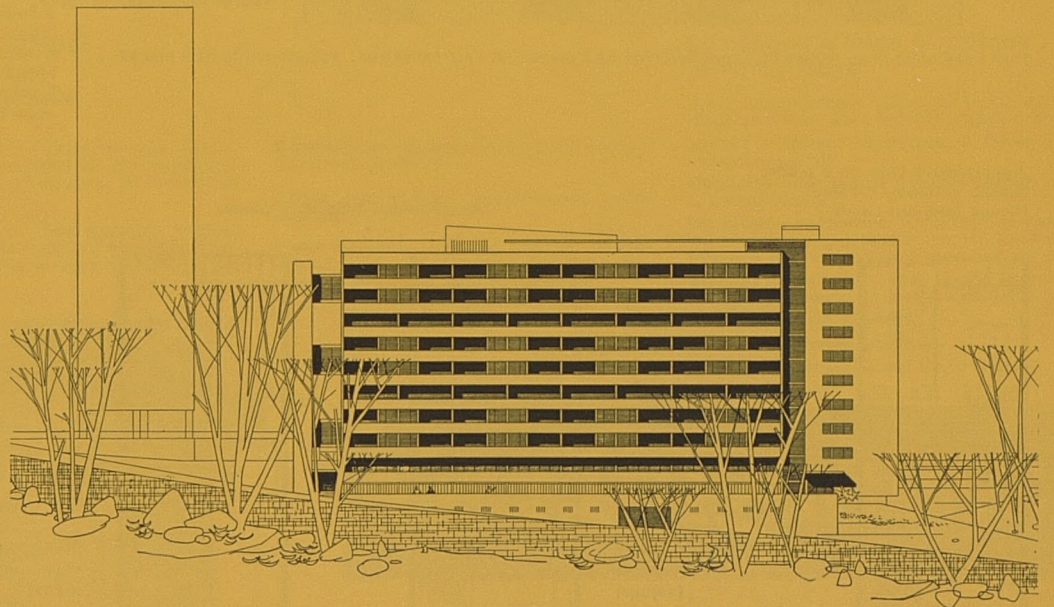
Rédaction.



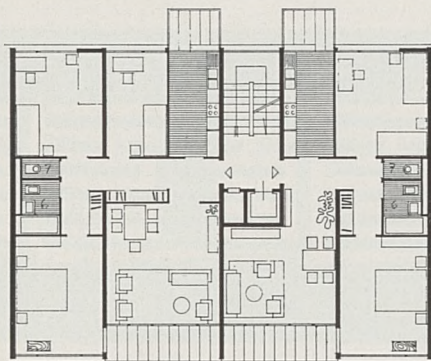
Façade Ouest de l'immeuble 6 étages



Façade Sud
des immeubles de 16 étages



Façade Ouest de l'immeuble semi-duplex

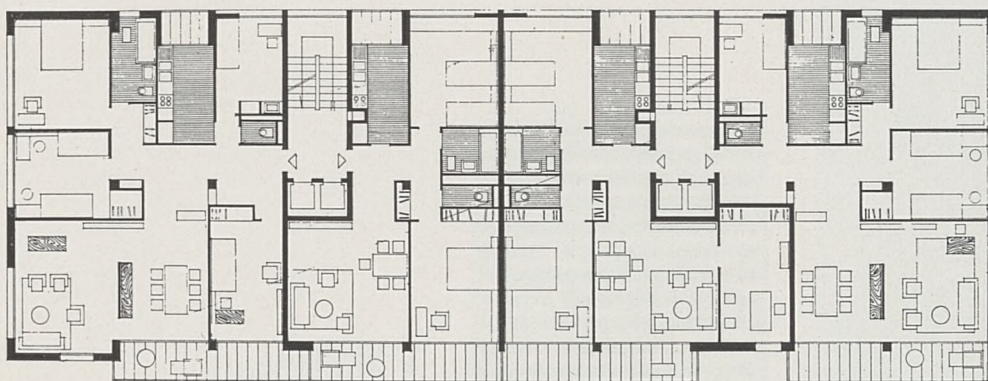


Appartement de 3 et 4 pièces

Le bâtiment en longueur, de 6 étages. Au bas du terrain, il est orienté est-ouest, parallèle à la route intérieure. Il comporte, sur 6 étages, des appartements de 1-1/2-2-3-4 et 5 pièces, totalisant 131 appartements. Chacun d'entre eux a sa pièce de séjour à loggia à l'ouest ou au sud. L'extrémité nord de ce bâtiment est orientée vers le sud et comporte des appartements de 2 pièces desservis par des coursives extérieures.

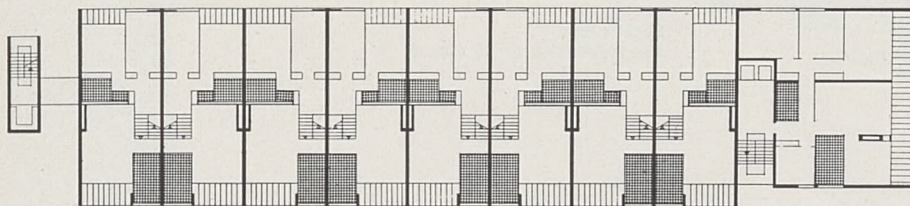


Appartement de 2 pièces



Plan d'un étage courant

Les trois bâtiments de 16 étages. Sur pilotis, ils sont orientés au sud et comportent des logements de 3-4-5 et 6 pièces. Toutes les pièces de séjour avec loggia sont au midi. Ces bâtiments totalisent 216 logements.

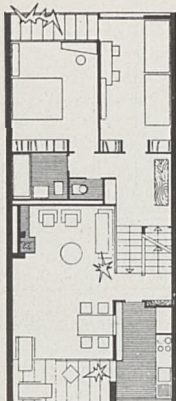


Plan schématique au niveau des appartements de 3 pièces. A l'extrémité sud: appartements de 6 pièces

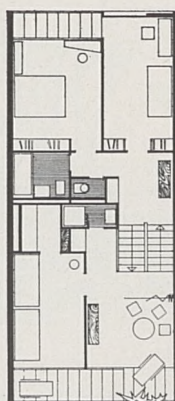
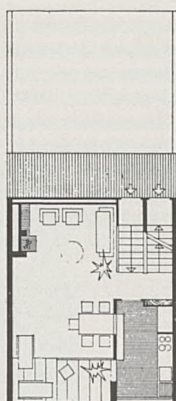
Le bâtiment semi-duplex. Limitant le plateau à l'ouest, cette construction de 9 étages est orientée est-ouest. Ses appartements desservis par des couloirs intérieurs, sont à deux niveaux, et traversent le bâtiment d'est en ouest, à l'exception des studios et des deux pièces qui ont une seule orientation et un seul niveau. Tous les séjours sont à l'ouest ou au sud et possèdent une loggia. Ce bâtiment comporte des appartements de 1-2-3 et 5 pièces. A l'extrémité sud on trouve des appartements de 6 pièces à un niveau. Le nombre des appartements s'élève à 84.

Appartement type de 3 pièces
Niveau supérieur : séjour
Niveau inférieur : nuit

Appartement type de 5 pièces



Plan au niveau d'entrée (séjour)



Plan aux niveaux supérieurs (nuits)